

Juin 2011

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен- ная и сельскохозяйст- венная организация Объединенных	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	--	--

CONSEIL

Cent quarante-deuxième session

Rome, 4-5 juillet 2011

Évolution des débats au sein d'instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à ce que prévoit l’Action n° 2.31 du Plan d’action immédiate, le Conseil est tenu au courant de l’évolution des débats au sein d’autres instances intéressant la FAO afin que le dialogue se poursuive avec d’autres organes directeurs selon qu’il convient, et en particulier avec ceux des organismes s’occupant d’alimentation et d’agriculture ayant leur siège à Rome.

Les thèmes suivants feront l’objet d’une présentation à la cent quarante-deuxième session du Conseil:

- Aide d’urgence et aide humanitaire;
- Neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts;
- e-Agriculture: renforcement du rôle joué par les technologies de l’information et des communications dans le développement rural et la sécurité alimentaire;
- Initiative Cohérence de l’information sur la recherche agricole pour le développement: rendre les résultats de la recherche agricole réellement accessibles;
- Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement;
- Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome.

Les thèmes ci-dessus sont présentés à la cent quarante-deuxième session du Conseil pour information seulement.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l’impact des méthodes de travail de la FAO sur l’environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d’apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l’adresse www.fao.org

I. Aide d'urgence et aide humanitaire

1. Dans le domaine de l'aide humanitaire, l'approbation par le Comité permanent interorganisations, le 15 décembre 2010, du Groupe sectoriel Sécurité alimentaire dirigé conjointement par la FAO et le PAM, a constitué un développement important.
2. Ce Groupe sectoriel a pour objectif de rendre les interventions relatives à la sécurité alimentaire dans les situations humanitaires plus efficaces, en améliorant la prévisibilité, la transparence et la collaboration dans tous les secteurs ou domaines d'activité au niveau d'un pays (groupes sectoriels de pays) et en s'attaquant aux trois composantes de la sécurité alimentaire, à savoir l'offre, l'accès et la consommation/utilisation des aliments. Le Groupe sectoriel Sécurité alimentaire, dont le siège est à Rome, est entré en action, sous la houlette de la FAO et du PAM, en avril 2011.
3. L'équipe d'appui mondial regroupe la FAO, le PAM, des organisations non gouvernementales (ONG), la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres institutions humanitaires. Des groupes sectoriels sur la sécurité alimentaire contribuent déjà à coordonner les interventions relatives à la sécurité alimentaire dans plus de 25 pays à travers le monde, qui ont été touchés par des catastrophes naturelles de grande ampleur, des conflits ou des crises prolongées. Le nouveau Groupe sectoriel Sécurité alimentaire est une plate-forme internationale visant à appuyer et améliorer les initiatives liées à la sécurité alimentaire qui sont conduites au niveau du pays.

II. Neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

4. À sa neuvième session, le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) (New York, 24 janvier - 4 février 2011), dans sa résolution générale sur les forêts au service des populations, des moyens d'existence et de l'éradication de la pauvreté, a invité:

- i) la FAO à examiner comment incorporer davantage les éléments de l'Instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et les objectifs d'ensemble relatifs aux forêts dans ses rapports d'évaluation des ressources forestières mondiales et son programme.
- ii) le Partenariat de collaboration sur les forêts, que préside la FAO, et les autres acteurs pertinents, tels que la FAO, à travailler dans les domaines suivants: la mise en œuvre des lois forestières et la gouvernance; l'investissement dans la gestion durable des forêts; la sécurité foncière; l'utilisation des forêts par les populations autochtones et les communautés locales et tributaires des forêts; le renforcement des capacités en matière de gestion durable des forêts; la régénération des paysages forestiers; l'eau et les forêts; l'éducation en matière de gestion des forêts; les partenariats communautés-entreprises et les petites et moyennes entreprises forestières pour la gestion durable des forêts; les questions de santé et de sécurité; les méthodologies d'évaluation des ressources forestières; les compétences en matière de communication et de gestion; les avantages économiques, sociaux et environnementaux des forêts et des arbres hors forêts; la coopération Nord-Sud et Sud-Sud; la promotion des multiples richesses des forêts.

III. e-Agriculture: renforcement du rôle joué par les technologies de l'information et des communications dans le développement rural et la sécurité alimentaire

5. La FAO estime que les technologies de l'information et des communications (TIC) constituent un élément fondamental du développement rural, de la gestion de l'information et du renforcement des capacités. Au Sommet mondial sur la société de l'information, organisé en Tunisie du 16 au 18 novembre 2005, l'Organisation a accepté d'être chef de file pour la grande orientation « C.7 e-Agriculture ». La FAO rend compte des activités conduites dans ce domaine au Secrétaire général des Nations Unies et au forum du Sommet mondial sur la société de l'information hébergé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation des Nations Unies pour

l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

6. Le domaine de l'e-Agriculture est un domaine en pleine effervescence axé sur l'amélioration du développement agricole et rural moyennant des processus et des partenariats plus efficaces en matière de TIC. En 2007, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI) ont lancé la « communauté de pratiques » e-Agriculture en vue de renforcer le rôle joué par les TIC dans le développement agricole et la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, forte de plus de 7 000 membres issus de plus de 150 pays, la communauté est active sur trois fronts: un portail web de partage des connaissances, des manifestations directes interactives et des interventions des membres dans les pays.

7. En 2010, la FAO, le FIDA et le PAM ont organisé plusieurs manifestations pendant lesquelles les membres de la communauté e-Agriculture du monde entier ont participé à des activités telles que des débats en ligne (réunions virtuelles), des réunions internationales et régionales, des modules de renforcement des capacités gratuits en ligne (avec le partenariat du kit de ressources pour la gestion de l'information (IMARK)). La participation du secteur privé et des organisations ne faisant pas partie du système des Nations Unies a été assurée par des spécialistes extérieurs bénévoles. Des forums de débat virtuels ont été organisés sur les thèmes suivants: « Équité entre les sexes, TIC et moyens d'existence ruraux »; « Le rôle des TIC dans les filières agricoles »; « Les sources d'apprentissage dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement »; et « Les TIC pour le développement économique rural ». Le 27 octobre 2010, à Rome, la FAO et le FIDA ont organisé le lancement du « Rapport 2010 sur l'économie de l'information » produit par la CNUDED.

IV. Cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement: rendre les résultats de la recherche agricole réellement accessibles

8. La FAO, le Forum mondial de la recherche agricole (GFAR), le GCRAI et d'autres grandes organisations internationales et régionales ont mis sur pied l'Initiative Cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement (CIARD), dont la finalité est de: « Rendre accessibles à tous l'information et les connaissances issues de la recherche agricole publique ». Le CIARD vise à permettre aux organisations et aux personnes qui génèrent ou détiennent des connaissances agricoles de les diffuser et de les partager plus largement et efficacement. En 2010, l'initiative CIARD a été approuvée par la première Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, et par l'Assemblée générale du Forum pour la recherche agricole en Afrique. Les institutions participantes du CIARD ont entériné un manifeste mondial, évalué leurs approches de partage de l'information au regard des « Bonnes pratiques recommandées » du CIARD, suivi une série d'itinéraires débouchant sur une meilleure accessibilité de l'information, et enregistré leurs services publics d'information dans le registre mondial appelé RING. À l'heure actuelle, plus de 130 grands services d'information du monde entier enregistrés sur le RING facilitent l'accès à des millions d'objets d'information tandis que de nouveaux enregistrements ne cessent d'arriver.

V. Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement

9. La FAO est un membre actif de la Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement (C4D), une réunion d'institutions des Nations Unies organisée une fois tous les deux ans, avec la participation d'un certain nombre de donateurs, fondations, ONG et spécialistes de la C4D, qui vise à définir des orientations stratégiques en matière de communication pour le développement et à contribuer aux programmes en la matière. Les réunions sont organisées par rotation par les institutions des Nations Unies intéressées, sous les auspices de l'UNESCO qui est chargé de rendre compte des résultats à l'Assemblée générale des Nations Unies, en application de la résolution 50/130 du 20 décembre 1995. Les réunions de la Table ronde se tiennent depuis 1988, la FAO ayant accueilli la troisième en 1991 et la neuvième en 2004.

10. Les activités C4D conduites par les diverses institutions des Nations Unies, individuellement et dans le cadre de collaborations interinstitutions, sont décrites dans une publication commune intitulée « La communication pour le développement - Accroître l'efficacité des Nations Unies », publiée en mars 2011 et signée par les chefs de sept institutions des Nations Unies, y compris la FAO.

11. La prochaine Table ronde sera accueillie par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en novembre 2011 sous le titre « Transformer la société avec les adolescentes grâce à la communication pour le développement » et la FAO a proposé sa candidature pour accueillir la Table ronde de 2013.

VI. Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

12. La collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA s'est poursuivie dans le cadre de trois plans d'action pilotes axés sur les résultats portant sur: la transition du secours au développement; les systèmes d'information et d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la communication et le plaidoyer. La prochaine phase des plans d'action pilotes consistera à intégrer leurs activités dans les programmes de travail et à produire des enseignements pour démontrer les avantages et les bénéfices de la collaboration:

- a) Pays en transition du secours au développement: la collaboration se poursuit dans le cadre de la phase de relèvement au Pakistan et en Haïti, deux pays touchés par des catastrophes naturelles de grande ampleur. Pour appuyer les interventions lancées par le gouvernement immédiatement après le tremblement de terre, la FAO, le FIDA et le PAM ont formé une équipe spéciale tripartite qui a contribué au programme conduit par les pouvoirs publics haïtiens dans le domaine de la sécurité alimentaire. La FAO et le PAM participent aussi conjointement à la surveillance de la situation en matière de sécurité alimentaire dans le pays. Au Pakistan, après la phase de secours lancée en janvier 2011 suite aux inondations, un mécanisme de coordination pour les premières phases du redressement est en cours d'établissement avec, notamment, la création d'un groupe de travail sectoriel sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, coprésidé par la FAO, le PAM et le ministère de l'alimentation et de l'agriculture pakistanaise.
- b) Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle: dans le prolongement de leurs projets de stratégie institutionnelle élaborés en 2010, la FAO et le PAM ont conçu un projet de stratégie conjointe en la matière, qui incorpore les éléments de leurs deux stratégies institutionnelles en mettant l'accent sur les domaines d'activités conjointes et complémentaires. La stratégie conjointe sera assortie d'un plan d'exécution actuellement en cours d'élaboration. Un atelier consacré à l'examen de la stratégie conjointe et du plan d'exécution intégré a été organisé au début du mois. Le projet de stratégie conjointe sera soumis au Comité du Programme pour examen en octobre 2011.
- c) Communication et plaidoyer: un plan de communication commun visant à mettre en lumière le problème de la faim lors du Sommet des Nations Unies 2010 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a consolidé la coopération des institutions dans ce domaine. Pendant la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation en octobre 2010, les chefs des trois organismes ayant leur siège à Rome se sont adressés à la communauté mondiale sur le thème « Unis contre la faim », et ils le referont lors de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation 2011 (Rome, 17 octobre) sur le thème « Prix des denrées alimentaires – de la crise à la stabilité ».

13. Outre les plans d'action pilotes, des efforts sont faits pour améliorer la collaboration dans d'autres domaines liés à l'OMD 1 (Éradication de l'extrême pauvreté et de la faim), moyennant la prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de nutrition lors de la formulation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au niveau du pays. À cet égard, dans le réseau de programmation des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement du Groupe des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale du travail (OIT), le PAM et la FAO dirigent la préparation d'une « note d'orientation sur l'intégration des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'analyse des pays et les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide

au développement » destinée à être utilisée par les équipes de pays des Nations Unies. Une fois achevée, la note d'orientation visera à renforcer l'action collective du système des Nations Unies de manière à ce que l'insécurité alimentaire et la malnutrition n'entraînent pas la croissance économique, le développement humain ou la lutte contre la pauvreté, accélérant ainsi la réalisation de l'OMD 1.

14. La FAO assure un soutien au PAM dans un grand nombre des pays concernés par l'initiative Achats au service du progrès (P4P) en contribuant à améliorer le pouvoir d'achat selon des approches novatrices qui visent à développer les marchés agricoles, encourager la participation des petits agriculteurs et créer des débouchés commerciaux, et qui reflètent les compétences techniques de la FAO.

15. Collaboration administrative: les trois organismes ayant leur siège à Rome continuent à collaborer dans le souci de faire des économies et d'améliorer leur efficience. Un exemple en est l'Équipe chargée des achats communs qui, en 2010, a lancé 18 appels d'offres d'une valeur globale de 23 millions d'USD pour les trois organismes ayant leur siège à Rome. Sur les 13 contrats déjà attribués par la FAO, l'économie potentielle a été estimée à 900 000 USD. Grâce à cette collaboration, les trois organismes bénéficient de meilleurs prix, obtenus en regroupant leurs achats. De plus, les trois institutions continuent à collaborer dans les domaines suivants: gestion des installations, voyages et questions liées aux priviléges et immunités.